



Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. Le PRÉSIDENT : Le premier orateur inscrit dans le débat général de ce matin est le Premier Ministre du Gouvernement de la République socialiste de Roumanie. J'ai le grand plaisir d'accueillir Son Excellence M. Manea Manescu, et je l'invite à prendre la parole.

2. M. MANESCU (Roumanie) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai l'agréable devoir de transmettre les salutations amicales du Président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceausescu, à vous-même, Monsieur le Président, et aux représentants des Etats Membres des Nations Unies. Le président Ceausescu, exprimant les aspirations de tout le peuple de la Roumanie, qui sont celles de tous les peuples épris de paix ayant le souci particulier des destinées de l'humanité, accorde la plus grande attention à la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui est la première, dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, à être consacrée exclusivement au désarmement. A la demande du président Ceausescu, j'ai l'honneur de vous transmettre tous ses vœux pour le succès de cette session dont l'objectif est d'ouvrir des perspectives constructives et fructueuses dans le domaine du désarmement, et de faire un pas concret en avant vers le but qui représente le désir vital de l'humanité tout entière.

3. L'objectif du désarmement est une préoccupation constante et la base même de la politique étrangère de la Roumanie socialiste. La construction d'un monde sans armes et sans guerres tient une place primordiale dans la pensée socio-politique et les activités du président Ceausescu et représente une part fondamentale de son travail remarquable et intense dans l'arène mondiale. Il y a déjà huit ans, dans le discours qu'il a prononcé du haut de cette tribune lors de la session commémorative de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceausescu, a déclaré :

“... nous estimons qu'il est aussi impératif qu'urgent que l'Organisation des Nations Unies, que tous

les Etats agissent avec la plus grande fermeté en vue de réaliser le désarmement général et, au premier chef, le désarmement nucléaire.

“L'Organisation des Nations Unies, les dirigeants de tous les Etats, tous les hommes politiques, portent une lourde responsabilité devant les peuples, devant l'avenir de la civilisation humaine, pour ce qui est d'affranchir le monde du poids des armements et du cauchemar d'une guerre atomique².”

4. Pour exprimer dans la pratique ces orientations et ces préoccupations constantes de notre gouvernement, et sur l'initiative du président Ceausescu, nous avons présenté aux Nations Unies, en 1975, le document intitulé “La position de la Roumanie concernant les problèmes du désarmement et, en premier lieu, du désarmement nucléaire, ainsi que l'instauration d'une paix durable dans le monde³”. Ce document contient un ensemble de mesures concrètes et réalistes en faveur d'un progrès dans la voie du désarmement.

5. Par ce document, la Roumanie s'est déclarée, dès le début, en faveur de la convocation d'une session de l'Assemblée générale consacrée tout particulièrement au désarmement, estimant légitime et nécessaire que les problèmes les plus pressants et les plus aigus de la vie internationale soient discutés directement dans le cadre de l'aréopage le plus complet réunissant les nations du monde. Nous attachons la plus grande importance au consensus qui s'est établi, sur l'initiative des pays non alignés, en ce qui concerne la convocation de l'actuelle session extraordinaire.

6. Le fait que la République socialiste de Roumanie accorde la plus grande attention et l'intérêt le plus vif aux débats de la session est démontré par une décision spéciale adoptée par le Comité central du parti communiste de Roumanie dans laquelle on trouve un certain nombre de propositions concrètes visant à fixer des orientations de principe et à permettre de progresser vers l'adoption de mesures efficaces de désarmement. Le peuple roumain, comme tous les peuples du monde, espère qu'en dernier ressort, grâce aux efforts de tous les participants, l'on parviendra à se mettre d'accord sur un document complet comportant des mesures généralement acceptables qui correspondent à l'impératif le plus important, à savoir la réalisation du désarmement, notamment du désarmement nucléaire.

²Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-cinquième session, Séances plénières, 1872^e séance, par. 101 et 102.

³Document A/C.1/1066, en date du 30 octobre 1975.

¹L'orateur s'est exprimé en roumain. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

7. L'attachement de la Roumanie socialiste à la cause du désarmement découle de la nature même de son régime social et des tâches fondamentales de ses activités dans l'arène mondiale. Tout en construisant une société nouvelle et en appliquant d'importants programmes de développement socio-économique, le peuple roumain est intéressé de manière vitale à l'établissement de conditions internationales propices à ce travail éminemment pacifique et à l'instauration de climat de sécurité et de coopération. Notre philosophie est le reflet de l'idéal du peuple roumain de vivre dans un monde sans armes et sans guerres, dans un monde de paix et d'amitié entre toutes les nations.

8. En conformité avec ces objectifs, la Roumanie renforce ses liens d'amitié et de collaboration multiforme avec tous les pays socialistes, intensifie ses nombreux liens avec les Etats en développement et les pays non alignés, et développe ses relations de coopération avec les pays capitalistes, avec tous les Etats du monde, indépendamment de leur système social, dans un esprit de coexistence pacifique. La Roumanie participe activement à la division internationale du travail et à l'échange des valeurs matérielles et spirituelles dans le monde.

9. La République socialiste de Roumanie fonde constamment ses relations avec les autres Etats ainsi que toute sa politique extérieure sur les principes ci-après : égalité totale des droits, indépendance et souveraineté nationales, non-ingérence dans les affaires intérieures, avantages mutuels, respect de l'intégrité territoriale, non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, et respect du droit sacré et imprescriptible de tous les peuples de se développer en toute indépendance, conformément à leurs propres vœux et aspirations. De l'avis de la Roumanie, la défense et le respect de ces principes, qui sont réclamés de plus en plus énergiquement dans le monde, constituent la condition *sine qua non* de nouvelles relations de confiance et de collaboration pacifique entre toutes les nations.

10. Indéniablement, l'on constate dans le monde d'aujourd'hui des modifications sociales et nationales marquées, une évolution sensible vers la paix et le progrès. Un élément caractéristique de la vie internationale actuelle est l'affirmation toujours plus vigoureuse de la volonté des peuples de se débarrasser de l'ancienne politique impérialiste, colonialiste et néo-colonialiste de domination et de diktats, d'assurer et de renforcer leur indépendance et leur souveraineté nationales, d'être les maîtres de leur propre destin et de leurs propres ressources, de se développer librement et de coopérer dans des conditions de sécurité. Les forces qui prennent parti pour une politique internationale nouvelle et démocratique d'égalité et de respect mutuel entre les Etats sont de plus en plus nombreuses. En conséquence, on a pu voir, au cours des dernières années, s'esquisser une tendance — bien limitée et fragile, cependant — à la détente et à la coopération.

11. En même temps, nous constatons que la politique consistant à diviser le monde en zones d'influence et de domination s'intensifie, renforçant par là même l'aspect négatif de la vie internationale. Les contradictions

économiques, politiques, sociales et nationales, et les disparités économiques entre les Etats s'accroissent; la crise de matières premières et d'énergie, la crise monétaire et financière et les phénomènes inflationnistes — tous ces éléments étant générateurs de tension et d'instabilité internationale — prennent sans cesse plus d'acuité.

12. Nous sommes les témoins anxieux du fait que, dernièrement, la situation internationale s'est dégradée. Il y a de nouvelles zones de conflit; de nouvelles guerres locales ont éclaté; on exerce des pressions politiques et économiques sur d'autres Etats et l'on est revenu à la pratique de l'intervention militaire. On se sert des problèmes que la longue domination coloniale a laissés sans solution et des questions litigieuses de caractère national ou territorial pour accroître la méfiance et envenimer les relations entre nations, pour s'ingérer dans les affaires des Etats et déclencher des affrontements armés.

13. Tous ces faits, qui comportent de graves dangers pour le destin de l'humanité, y compris le danger d'une nouvelle guerre mondiale, sont des manifestations de l'ancienne politique impérialiste de force, de diktat et de domination que tous les peuples repoussent. Les rivalités entre divers Etats et différents groupes militaires, la stratégie qui consiste à rediviser le monde et est assortie d'ingérences politiques, militaires et économiques, créent de graves dangers pour la sécurité des peuples et contaminent le climat politique et la vie internationale tout entière. On utilise les armes comme instruments permettant de perpétuer des relations entre Etats fondées sur "le droit de la force" au lieu de construire un monde où régnerait "la force du droit", où l'on affirmerait les principes de l'équité et de la légalité internationale, conformément aux aspirations ardentes de l'humanité tout entière à la paix et à la justice, à la liberté et au progrès. Il est évident que, pour édifier un monde sans armes et sans guerres, pour progresser sur la voie du désarmement, il faut mettre fin à la politique impérialiste, colonialiste et néo-colonialiste, à la politique des sphères d'influence et de domination, il faut respecter le droit de toute nation de se développer librement et d'organiser sa vie conformément à ses propres aspirations.

14. Nous estimons que les problèmes auxquels fait face l'humanité de nos jours exigent que tous les pays participent à la vie internationale, et surtout des petits et moyens pays, les pays en développement et les pays non alignés, qu'intéressent directement l'abolition de la politique impérialiste et le respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales de chaque peuple.

15. Pour obtenir et consolider la paix, il importe au premier chef d'éliminer une fois pour toutes les vestiges du colonialisme et du néo-colonialisme, d'abolir les politiques de discrimination raciale et d'*apartheid*, de libérer les peuples de la Rhodésie et de la Namibie ainsi que la majorité de la population d'Afrique du Sud, d'assurer l'autodétermination et le développement en toute indépendance des peuples de ces pays et, en fait, de tous les peuples du monde.

16. Parallèlement et en se fondant sur les réalités de la vie internationale, le Gouvernement de la République

socialiste de Roumanie est convaincu que tout ce qui est possible doit être fait pour créer les conditions d'un désarmement authentique et que des mesures urgentes doivent être prises, avec la plus grande détermination et la plus grande énergie, afin que tous les conflits existants trouvent un règlement pacifique par voie de négociations.

17. De l'avis du Gouvernement de la Roumanie, le désarmement et le règlement pacifique des conflits internationaux sont étroitement liés et se conditionnent l'un l'autre. La perpétuation des conflits armés, qui engendrent la tension et la guerre, représente un obstacle sérieux au désarmement.

18. Dans ce contexte, la Roumanie estime nécessaire que soient intensifiés tous les efforts pour la recherche d'une solution pacifique à Chypre sur la base du respect de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, tout en assurant la coexistence pacifique des deux communautés et le progrès économique et social du pays.

19. La Roumanie se déclare résolument en faveur d'une solution immédiate du conflit et pour l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient, sur la base du retrait d'Israël des territoires arabes occupés depuis la guerre de 1967, du respect du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, y compris son droit de créer son propre Etat indépendant, et de la garantie de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la souveraineté de tous les Etats de la région.

20. Nous sommes vivement préoccupés par la dégradation des relations entre divers Etats d'Afrique et par l'intervention militaire étrangère et l'ingérence dans les affaires intérieures de ces pays, ce qui met en danger l'indépendance de leurs peuples et ouvre la voie à de nouvelles formes de domination coloniale. Les intérêts vitaux des pays d'Afrique et leur développement indépendant exigent que tout soit fait pour résoudre leurs différends par voie de négociations à l'exclusion de toute intervention étrangère. Nous accordons une importance toute particulière au renforcement de l'unité et de la solidarité entre les Etats africains, étant donné que c'est une condition préalable indispensable pour renforcer la souveraineté nationale et leur indépendance politique et économique, pour assurer leurs progrès dans les domaines social et économique libres de toute influence, ainsi que pour créer un climat de paix, de bon voisinage, de compréhension, de collaboration et d'amitié dans l'intérêt de tous les peuples d'Afrique, de la sécurité et de la coopération internationale.

21. La République socialiste de Roumanie est décidée à lutter sans relâche pour la solution politique, par voie de négociation, de tous les foyers de tension et de guerre, dont la perpétuation conduit à l'intensification et à l'extension de la course aux armes classiques et nucléaires, accentuant ainsi le danger d'une nouvelle guerre mondiale. Nous avons la conviction que le règlement pacifique des problèmes grâce à des négociations politiques se déroulant dans un esprit de respect mutuel et en conformité des principes essentiels des relations internationales est la condition préalable essentielle pour la

création de conditions favorables aux mesures de désarmement.

22. Dans l'esprit de la haute responsabilité historique qui nous incombe, le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie souligne avec force que la continuation et l'accélération de la course aux armements, ainsi que le perfectionnement des techniques militaires qui ont atteint aujourd'hui un degré sans précédent, mettent en danger la sécurité de l'humanité et le droit à la paix et à la vie, droit fondamental de tous les peuples.

23. Des sommes vertigineuses, atteignant jusqu'à 400 milliards de dollars par an, des ressources matérielles et humaines considérables et le potentiel remarquable de connaissances techniques et scientifiques sont détournés de l'objectif de la prospérité sociale et gaspillés pour la création de moyens de destruction qui mettent en danger l'existence même de l'humanité à un degré jamais atteint auparavant.

24. Les proportions énormes de la course aux armements posent de sérieuses difficultés à l'économie mondiale; elles affectent le taux de croissance économique de tous les Etats, quel que soit leur régime social ou leur dimension; elles provoquent la stagnation et même la récession que connaissent des économies de divers pays; elles entraînent des perturbations dans la balance des paiements et elles aggravent et prolongent considérablement les crises économiques avec toutes leurs séquelles de conséquences nocives sur les conditions de vie de tous les peuples.

25. Chacun sait bien aussi que la course aux armements exerce une influence négative sur les pays développement. Dans les conditions que connaissent ces pays — représentant la majorité des Etats du monde —, qui se trouvent confrontés à des problèmes aigus et particulièrement complexes, le gaspillage de ressources considérables pour les armements entrave leur progrès, aggrave leur situation économique, accroît leur dette extérieure et crée des relations de dépendance vis-à-vis des Etats qui les approvisionnent en armes. La Roumanie est convaincue que le désarmement favoriserait le processus d'instauration d'un nouvel ordre économique international qui assurerait l'établissement de relations nouvelles de coopération équitable entre les Etats, stimulerait le développement des pays moins développés et le progrès de l'humanité tout entière.

26. Dans des circonstances où persiste le danger d'agression, la préoccupation majeure des Etats d'assurer leur sécurité nationale est naturelle. Aussi longtemps que les mesures de désarmement ne sont pas appliquées, chaque Etat a le devoir et l'obligation, à l'égard de son propre peuple, d'assurer sa capacité de légitime défense. Cependant, cela ne saurait signifier la réalisation d'un prétendu équilibre militaire par une compétition en matière d'armements, ce qui comporte en soi le risque d'un cataclysme mondial. La Roumanie estime que, pour réaliser des progrès réels vers le désarmement et créer des conditions de sécurité pour tous les Etats, il est essentiel de rechercher un équilibre par la réduction et l'abaissement constants des plafonds.

d'armements par la coopération et la détente internationales.

27. C'est pourquoi la République socialiste de Roumanie souligne que tout doit être entrepris pour arrêter cette course croissante aux armements; c'est un impératif vital pour la paix et la sécurité internationales, pour le progrès humain et l'épanouissement de la civilisation.

28. Malgré ce besoin urgent de progresser sans retard vers la réalisation du désarmement et bien que de nombreuses résolutions aient été adoptées par l'Organisation des Nations Unies et que des négociations prolongées aient eu lieu au sein de la Conférence du Comité du désarmement à Genève, les résultats atteints à ce jour ne sauraient être qualifiés de satisfaisants. Ils ne permettent pas de ralentir la course aux armements et les arsenaux des Etats n'ont pas diminué pour autant; ils se sont au contraire accrus considérablement avec des armes de plus en plus destructrices. En même temps, des difficultés politiques et de procédure entravent la participation directe et sur un pied d'égalité de tous les Etats aux négociations sur le désarmement.

29. C'est la raison pour laquelle il convient de changer radicalement la façon dont sont abordés les problèmes du désarmement, afin de sortir de l'impasse et d'orienter les négociations vers des résultats concrets. La République socialiste de Roumanie estime que la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies peut jouer un rôle important à cet égard et ouvrir des perspectives nouvelles pour se mettre d'accord sur les principes directeurs, le programme d'action et le mécanisme de négociation qui donneraient l'élan nécessaire permettant de progresser vers le désarmement.

30. Sur la base de cette conception réaliste selon laquelle il est impossible de parvenir d'un seul coup au désarmement, la Roumanie pense d'abord à l'adoption d'un ensemble de mesures qui peuvent être immédiatement appliquées mais qui seraient de nature transitoire et qui permettraient de créer un climat dans lequel on pourrait freiner la course aux armements et aussi améliorer les possibilités de désengagement militaire, améliorer le climat et renforcer la confiance internationale. Ainsi seraient réunies les conditions qui nous permettraient d'arriver par étapes successives à des mesures entraînant une diminution substantielle des armements, pour enfin atteindre l'objectif final: le désarmement général, et avant tout, le désarmement nucléaire.

31. A cette fin, la Roumanie présente les propositions suivantes.

32. Premièrement, comme première étape, tous les Etats participants devraient accepter de geler leurs dépenses et leurs effectifs militaires ainsi que leurs armements au niveau de 1978, prenant parallèlement l'engagement ultérieur de procéder, peut-être dès 1979, à leur diminution graduelle. Au cours de cette première étape et jusqu'en 1985, la diminution devrait atteindre entre 10 p. 100 et 15 p. 100 par rapport aux niveaux actuels, cela devant englober toutes

les composantes des forces armées, que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs, et toutes les catégories d'armes à la fois classiques et nucléaires.

33. Compte tenu du rôle et de la responsabilité qui sont celles des grands Etats dans la vie internationale et tenant compte du fait qu'ils disposent des forces militaires, des quantités d'armes et des fonds les plus importants consacrés aux armements, il est indispensable que les mesures visant à geler et à réduire les budgets militaires et les armements commencent dans ces Etats. Indéniablement, cela serait une contribution décisive à la diminution de la course aux armements et stimulerait le processus général de désarmement, pour le plus grand bénéfice de la détente et de la coopération internationale.

34. Les sommes ainsi économisées devraient être consacrées à des fins pacifiques. La Roumanie propose qu'une partie d'entre elles soit gardée par chaque Etat pour le développement de sa propre économie et des autres activités sociales et pour l'élévation du niveau de vie de leur peuple. Le reste devrait être déposé dans un fonds des Nations Unies pour l'assistance aux pays en développement, allant en premier lieu à ceux qui ont un revenu annuel par habitant inférieur à 500 ou 600 dollars, afin d'accélérer leur développement économique et social. De la sorte, le processus de désarmement stimulerait le progrès économique de tous les Etats, y compris de ceux qui sont économiquement développés; il rendrait possible l'amélioration du niveau de vie de tous les peuples et donc l'amorce d'une solution aux problèmes sociaux aigus que connaissent les grandes masses populaires de tous les Etats, et permettrait aussi l'élimination du phénomène extrêmement grave du sous-développement qui affecte une grande partie de l'humanité.

35. Deuxièmement, un autre groupe de mesures proposées par la Roumanie vise le désengagement militaire et la diminution du danger d'affrontement entre les Etats. A cette fin, nous proposons que tous les Etats prennent l'engagement de ne pas envoyer de nouvelles troupes ou de placer de nouveaux armements dans les territoires d'autres Etats et ensuite de passer à une étape de réduction graduelle des effectifs militaires existants et à leur démobilisation, assurant le retrait de toutes les troupes étrangères dans les limites des frontières nationales ainsi que le démantèlement des bases militaires sur les territoires des autres pays.

36. Comme mesures importantes de désengagement militaire, nous proposons l'établissement de zones de sécurité démilitarisées sur une profondeur de 15 à 20 km à partir des frontières nationales ainsi que le ferme engagement de tous les Etats de notifier leurs mouvements de troupes et leurs grandes manœuvres militaires, ainsi que de renoncer aux manœuvres militaires — en particulier multinationales — au voisinage des frontières des autres Etats.

37. Troisièmement, la Roumanie estime que, pour obtenir la détente et la paix dans le monde, il est nécessaire d'abolir la division de celui-ci en blocs militaires. Afin d'atteindre cet objectif, le Gouverne-

ment de la Roumanie propose, pour la présente étape, que les Etats membres des diverses alliances militaires prennent l'engagement de ne pas admettre de nouveaux membres, de ne pas augmenter leurs effectifs militaires et le niveau de leurs armements au-delà du niveau de l'année en-cours et de réduire graduellement les activités des blocs militaires. De cette manière, seraient créées les conditions permettant de passer aux négociations concernant la dissolution simultanée des blocs militaires, y compris l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Pacte de Varsovie.

38. Quatrièmement, l'un des objectifs importants des mesures proposées par la Roumanie est le désarmement en Europe, et, à cette fin, le désengagement militaire sur ce continent, sans lequel ne sauraient régner ni la sécurité ni la paix. On ne peut ignorer le fait qu'en Europe, où deux guerres mondiales se sont déchaînées, l'on trouve les plus grandes concentrations de troupes et d'armements à la fois classiques et nucléaires. C'est là que les deux blocs militaires les plus puissants se trouvent face à face. Pour arriver à changer cet état de choses, et compte tenu des résultats peu satisfaisants de la récente réunion de Belgrade, la Roumanie estime nécessaire que tous les Etats européens prennent l'engagement ferme de réduire et de cesser les manœuvres militaires et les démonstrations de force aux frontières des autres pays, de réduire de 10 à 15 p. 100 jusqu'en 1985 leurs effectifs en troupes et leurs armes sur les territoires des autres Etats européens et, suivant le même pourcentage, de réduire les effectifs des troupes nationales de tous les pays qui ont participé à la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Il faudrait également démanteler toutes les bases militaires étrangères et, avant tout, les bases nucléaires, et retirer toutes les troupes à l'intérieur de leurs frontières nationales, de telle sorte que l'Europe devienne un continent où l'on ne trouve plus de forces ou d'installations militaires étrangères sur le territoire d'autres Etats. Il faut que l'on passe à des négociations pour la suppression simultanée de l'OTAN et du Pacte de Varsovie avec des mesures qui garantissent la sécurité et la souveraineté de tous les peuples en Europe, excluant toute possibilité d'attaque par surprise contre quelque pays que ce soit. Il faut la conclusion d'un pacte entièrement européen auquel tous les Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe seraient parties. Ce pacte comporterait l'engagement de renoncer à l'usage de la force ou à la menace du recours à la force créant ainsi les conditions pour la protection contre les dangers d'agression, de pression et d'ingérence étrangère.

39. Cinquièmement, la Roumanie maintient avec force que, dans tous les efforts consacrés au désarmement, la priorité doit être donnée au désarmement nucléaire. C'est un impératif qui découle du grave danger que représentent les armes nucléaires pour le destin de la civilisation humaine. Dans le cadre de ce problème, la Roumanie se déclare en faveur de la conclusion d'un accord par lequel les Etats nucléaires prendraient l'engagement de ne pas utiliser de telles armes contre les Etats non nucléaires — ceci étant un

préalable essentiel assurant la sécurité de ces derniers —, de la renonciation par les Etats dotés d'armes nucléaires de placer de nouvelles armes nucléaires sur le territoire d'autres Etats, de la cessation de l'amélioration des armes nucléaires et de leur production, de la cessation de la production de matières fissiles à des fins militaires, de la réduction graduelle des stocks d'armes nucléaires et de leurs vecteurs jusqu'à leur disparition complète et, enfin, de l'engagement par les Etats qui participent à la présente session de commencer les négociations en vue d'un accord sur l'interdiction totale des armes nucléaires.

40. Simultanément, nous demandons qu'il soit mis fin à la production des armes chimiques, biologiques, écologiques et radiologiques, y compris la bombe à neutrons, et de toutes les autres armes de destruction massive, qu'on les retire des arsenaux militaires, qu'on en interdise l'emploi et qu'on les mette hors la loi.

41. Sixièmement, le Gouvernement roumain tient également à réaffirmer, en cette occasion, que les mesures visant à réduire les armements nucléaires ne doivent en aucune façon faire obstacle à l'utilisation, par tous les Etats, de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

42. Compte tenu du fait bien établi qu'à notre époque de révolution scientifique et technique l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques est un important moyen de développement économique rapide, toute tentative visant à établir des régimes de monopole en matière de technique nucléaire est inacceptable. De telles tentatives sont faites sous le prétexte que la dissémination de ces techniques conduirait à la prolifération des armes atomiques. En vertu de l'égalité souveraine des Etats, tous les pays ont le droit de bénéficier des plus récentes découvertes scientifiques, notamment en matière de technique nucléaire. C'est précisément cet élément qui nous amène à souligner la nécessité d'accroître la collaboration et la coopération entre les Etats dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et d'éliminer toutes les pratiques discriminatoires, tout en assurant à tous les pays un libre accès aux conquêtes de la science et de la technique.

43. Dans cette perspective, le Gouvernement roumain propose l'élaboration d'un programme d'action concret, sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique, relatif à la collaboration et à la coopération internationales dans l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

44. Septièmement, aux fins de créer les conditions propices au désarmement nucléaire, la Roumanie estime qu'il est nécessaire de prendre des mesures concrètes concertées en ce qui concerne la création de zones de paix et de coopération internationale, exemptes d'armes nucléaires. La Roumanie appuie fermement les propositions tendant à établir de telles zones en Europe centrale, en Europe septentrionale, dans la zone méditerranéenne et au Moyen-Orient, en Afrique, dans l'océan Indien, de même qu'elle a appuyé la conclusion du

Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine⁴.

45. Nous appuierons également à l'avenir toute proposition de ce genre, conscients que la création de telles zones, avec l'assentiment des Etats intéressés et dans des conditions qui garantissent pleinement leur souveraineté nationale et leur sécurité, contribuerait grandement à encourager les relations de bon voisinage et une coopération fructueuse entre les Etats, réduirait de façon continue les zones de dissémination des armes nucléaires sur notre planète et créerait une atmosphère toujours plus favorable au désarmement nucléaire.

46. C'est dans cette perspective que le Gouvernement roumain propose une nouvelle fois que l'on fasse des Balkans une zone de bon voisinage, de paix et de vaste coopération, exempte d'armes nucléaires. Cela répondrait aux vœux de paix, de coopération et de sécurité de tous les peuples des Balkans et apporterait en même temps une importante contribution à la sécurité en Europe et dans le reste du monde.

47. Nous soulignons en particulier qu'aux yeux de la Roumanie les Etats appartenant aux zones exemptes d'armes nucléaires doivent recevoir des Etats dotés de ces armes toute assurance qu'en aucune circonstance les armes atomiques ne seront utilisées contre eux et qu'ils se verront assurer un libre accès aux techniques nucléaires pacifiques.

48. Huitièmement, la Roumanie, qui s'est déclaré en faveur du désarmement et qui agit à cette fin, estime qu'il est nécessaire d'insister sur le droit inaliénable de tous les Etats de se développer dans des conditions de sécurité totale, d'assurer leurs propres capacités de défense jusqu'à ce que le désarmement soit devenu une réalité, de bénéficier de solides garanties contre toute ingérence dans leurs affaires intérieures et contre le danger d'une agression armée. Toutes les mesures de désarmement qui auront fait l'objet d'un accord devront garantir la sécurité des Etats, lesquels recevront l'assurance qu'ils ne seront pas victimes d'attaques et que leur indépendance nationale et leur souveraineté ne seront pas menacées.

49. C'est dans ce dessein et pour faire en sorte qu'aucun pays ne se laissera entraîner dans des conflits militaires que la Roumanie propose la conclusion d'un accord international par lequel tous les Etats s'engageraient à régler tout différend et toute controverse exclusivement par des moyens pacifiques et politiques, par la négociation entre les parties intéressées. Il n'est pas douteux qu'un tel accord aurait des conséquences positives profondes sur le climat politique mondial, qu'il faciliterait l'élimination rapide des foyers de guerre et créerait un cadre particulièrement favorable à la prise de mesures en matière de désarmement.

50. Dans la même idée, la République socialiste de Roumanie propose l'établissement d'un organe de bons offices et de conciliation responsable devant l'Assemblée générale des Nations Unies. L'objectif de

cet organe serait d'œuvrer à la prévention des tensions et des conflits militaires et d'aider les Etats intéressés à trouver des solutions de conciliation, de bon voisinage et de coexistence pacifique.

51. Neuvièmement, la République socialiste de Roumanie attache la plus grande importance au renforcement du rôle des Nations Unies dans la définition, la prise et l'application des mesures de désarmement.

52. Nous sommes conscients qu'un problème aussi vaste et lourd de conséquences que le désarmement — et en particulier le désarmement nucléaire —, un problème qui intéresse fondamentalement tous les Etats, ne saurait être résolu ni unilatéralement, ni bilatéralement, ni au sein d'un groupe limité d'Etats. Si l'on veut parvenir à des solutions durables, justes et généralement acceptables, il est indispensable que tous les Etats puissent participer à la recherche d'une solution des problèmes du désarmement sur un pied d'égalité réelle. Tous les peuples ont droit à la sécurité et à la paix. Voilà qui justifie le droit de tous les Etats à prendre part à l'effort mondial de règlement des problèmes du désarmement. Les Nations Unies, grâce à leur universalité, offrent le cadre le mieux approprié à cette fin.

53. Nous estimons que l'ONU, par l'intermédiaire de son organe suprême — l'Assemblée générale —, devrait analyser systématiquement les activités exercées dans le domaine du désarmement, définir les principes régissant les négociations et en contrôler le respect, formuler des recommandations pour les organes de délibération et de prise de décisions, recevoir des rapports périodiques sur leur application et leur respect, rechercher un désarmement authentique et, par dessus tout, le désarmement nucléaire.

54. A cet égard, la Roumanie se déclare en faveur de la convocation, à l'avenir, de nouvelles sessions de l'Assemblée générale consacrées au désarmement, afin d'analyser le degré de mise en œuvre des mesures qui auront été adoptées à la présente session et d'aller plus avant sur la voie du désarmement.

55. Nous partageons aussi l'idée de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, qui pourrait recueillir l'accord de tous les Etats et à laquelle participeraient une vaste gamme d'organisations publiques, sociales et politiques.

56. Par ailleurs, nous estimons qu'il s'impose d'adopter des mesures pour améliorer le fonctionnement et renforcer l'efficacité du Comité du désarmement de Genève en vue d'éliminer les déficiences de sa structure et de ses méthodes d'activités qui l'ont empêché de s'acquitter d'une manière satisfaisante du mandat qui lui a été confié. En termes concrets, nous proposons que l'on adopte, au cours de cette session, des recommandations visant à assurer que le Comité fasse porter ses activités sur les problèmes essentiels du désarmement, qu'il soit procédé à la démocratisation de son organisation et de la façon dont sont conduits ses débats, que l'on renonce au système de la coprésidence, que l'on assure la participation, sur un pied d'égalité, de tous les Etats intéressés aux négociations et que l'on

⁴Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283.

confère à ces débats un caractère ouvert afin qu'ils soient soumis au contrôle de l'opinion publique.

57. Dixièmement, l'intérêt que manifestent tous les Etats à l'égard de la sécurité internationale exige que la mise en œuvre des mesures concernant la cessation de la course aux armements et le progrès vers le désarmement interviennent sous un contrôle international adéquat. Il est indispensable que l'objet du contrôle, la manière de l'exercer et ses mécanismes, soient établis avec l'accord de tous les Etats intéressés. Nous estimons qu'il serait utile que les accords de dégagement militaire, la réduction des armements et la réalisation du désarmement fassent l'objet de mesures appropriées de vérification, afin que l'on puisse assurer l'application adéquate, complète et en toute bonne foi, des obligations qui incombent aux Etats.

58. A partir de ces considérations, la Roumanie propose la création d'un organe international adéquat pour le désarmement fonctionnant dans le cadre des Nations Unies, sous l'autorité directe de l'Assemblée générale, et où serait assurée la participation de tous les Etats. Nous estimons également approprié que la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies traite exclusivement des problèmes du désarmement, celui-ci étant l'élément essentiel permettant d'assurer la sécurité internationale.

59. La République socialiste de Roumanie estime que, pour être fructueux, les débats de la présente session de l'Assemblée générale devraient se dérouler dans un climat positif et constructif, tous nos efforts devant viser à la mise au point d'un document final exhaustif comportant des dispositions claires et contraignantes, dans toutes leurs composantes : la déclaration, le programme d'action et les mécanismes de négociation. Notre session doit ouvrir des perspectives nouvelles dans la façon d'aborder les problèmes de désarmement. Il nous faut mettre au point des recommandations claires visant à susciter un progrès authentique dans le désarmement, à établir le cadre des futures négociations de désarmement, lesquelles devraient avoir pour objectif final la conclusion d'un traité sur le désarmement général et complet, sous contrôle international concret et efficace.

60. Le désarmement étant l'aspiration de tous les peuples du monde, l'opinion publique internationale devrait faire porter son attention sur les débats de la présente session. Ce sont les peuples eux-mêmes qui créent l'histoire et qui sont responsables de la civilisation et du destin de l'humanité. C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus qu'il faut agir avec plus de force pour mobiliser l'opinion publique mondiale ainsi que les forces politiques et sociales éclairées de par le monde, afin de susciter une impulsion vigoureuse et totale vers le désarmement.

61. Nous espérons que tous les éléments responsables, les gouvernements de tous les pays, agiront avec énergie et persévérance pour que l'on puisse franchir des étapes décisives dans la voie de la solution des problèmes du désarmement. Sur instructions du Président de la Roumanie, Nicolae Ceausescu, je déclare solennelle-

ment, du haut de cette noble tribune, que la Roumanie fera tous les efforts possibles pour contribuer au succès de la présente session et pour permettre de réaliser le désarmement, selon les aspirations de l'humanité tout entière, et ce dans l'intérêt de la paix à travers le monde.

62. L'humanité se trouve aujourd'hui à un carrefour. Elle est dotée de possibilités remarquables de progrès et de développement, mais, en même temps, elle est menacée par le spectre de dangers de plus en plus graves qu'entraîne la poursuite de la course aux armements. C'est la raison pour laquelle nous voulons déclarer ici, dans cette instance suprême de l'Organisation des Nations Unies, qu'il n'existe pas de cause plus noble qui puisse unir davantage les nations que la cause du désarmement, laquelle est le garant le plus sûr de la paix. En unissant les efforts des Etats et des peuples, ouvrons donc de lumineuses perspectives vers l'élimination définitive des armes et de la guerre de la vie de nos sociétés et vers la création d'un monde de paix et de collaboration, dans lequel le travail et la conquête du génie de l'humanité seront au service du bien-être et du bonheur de tous les peuples de la planète.

63. Le PRÉSIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République socialiste de Roumanie pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

64. M. NUSEIBEH (Jordanie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, qu'il me soit permis d'associer ma délégation à celles qui m'ont précédé pour vous adresser nos félicitations les plus sincères et vous exprimer notre plaisir de voir que cette historique session extraordinaire consacrée exclusivement à la question vitale du désarmement se déroule sous votre conduite sage et avisée. Cet hommage s'adresse à vous personnellement et au gouvernement ami de la Yougoslavie, dont la contribution à la paix, à la justice et à un ordre international rationnel, sous la haute direction du président Tito, a été constante et monumentale. Je me dois également de rendre l'hommage le plus élevé au Secrétaire général, M. Waldheim, pour son travail et pour tous les efforts qu'il a déployés pour assurer le succès de cette session historique.

65. A moins que le désarmement ne soit traité dans une perspective historique, selon une méthode d'approche cohérente et intégrée dans le cadre de la vie en général, de la nature humaine dans sa complexité, et en tenant compte des dimensions politiques, sociales et économiques dont il est l'expression inhérente, le débat, en mettant les choses au pire, n'aboutira à rien et, en mettant les choses au mieux, n'aboutira qu'à un changement essentiellement esthétique avec un minimum d'effet sur la situation actuelle, laquelle pourrait conduire à l'anéantissement de la seule planète de l'univers où, jusqu'à maintenant, les hommes de science ont constaté qu'existent des conditions se prêtant à la vie telle que nous la connaissons. Les hommes d'Etat du monde entier doivent être profondément conscients de ce phénomène unique et lui accorder une considération primordiale lorsqu'ils prennent des décisions.

66. La première guerre mondiale, qui a été une guerre de tranchées sauvage et féroce, fut qualifiée par les grands hommes d'Etat d'alors de "dernière de toutes les guerres". Par la suite, cela s'est révélé n'être rien de plus qu'un vœu pieux.

Mme Gbujama (Sierra Leone), vice-présidente, prend la présidence.

67. A peine deux décennies plus tard, une guerre plus féroce éclatait, entraînant le massacre en masse de 60 à 70 millions d'êtres humains. Une fois de plus, les slogans parlaient, d'une part, "de créer un nouvel ordre qui durerait 1 000 ans" et, d'autre part, "de rendre le monde sûr pour la démocratie et l'humanité". Si nous n'avons pas encore connu de troisième guerre mondiale, ce n'est pas faute de slogans, de scrupules moraux ou de remords. C'est surtout parce qu'une troisième guerre mondiale respecterait en fait les proclamations de la première guerre mondiale, à savoir que ce serait la dernière des guerres parce qu'elle mettrait fin à l'existence et aux possibilités de vie sur cette petite planète, privant ainsi l'animal humain du plaisir de se livrer au jeu abominable de la guerre.

68. Le fait est que l'humanité, pour la première fois dans l'histoire écrite, s'est surpassée, non pas en moralité ou en humanité, mais dans sa capacité de maîtriser et de manipuler les forces physiques latentes à un degré suffisant pour s'infliger un acte suprême d'auto-anéantissement total. En tant qu'être humain doué par le créateur du privilège unique d'améliorer et d'enrichir la vie des hommes, celui-ci est resté dans l'échelle morale un délinquant puéril. Ni les impératifs moraux, ni la raison pure ne suffisent à imposer à son comportement des contraintes suffisamment fortes.

69. Avec tout le respect dû aux puissances existantes — et elles ne représentent en fait qu'une poignée —, je me sens accablé de tristesse lorsque je lis que la question du désarmement continue d'être négociée selon un nombre X de missiles balistiques intercontinentaux mobiles, par opposition aux missiles lancés à partir de silos, de bombardiers à long rayon d'action, de missiles de croisière, de sous-marins nucléaires, de bombes à neutrons, de la quantité et de l'ampleur des charges de destruction, etc.

70. Qu'importe que la planète ou l'humanité soit effacée par 500, 2 000 ou 5 000 missiles.

71. Je suis certain que nombreux sont ceux qui, dans cette prestigieuse réunion tenue à un niveau aussi élevé, fronceraient les sourcils devant ce qui apparaît comme un thème théorique et utopique. Pendant des années, voire des décennies, ils ont péniblement recherché une solution valable. La riposte massive, la dissuasion, la riposte mesurée, la suffisance, l'équivalence, l'équilibre, les traités d'interdiction des essais, souterrains ou en surface, la non-prolifération, la stratosphère, et qui sait ce qui viendra encore?

72. On a demandé à Einstein, il y a un quart de siècle, quel degré atteindrait, selon lui, le niveau des armements au cours de la troisième guerre mondiale. Il a répondu : "Je ne peux vous dire quel en serait le niveau pour la troisième guerre mondiale, mais je puis

vous dire de quels armements on se servirait au cours de la quatrième guerre mondiale : des pierres taillées et des gourdins!"

73. La curiosité, la soif de découverte de l'inconnu sont sans limites chez l'homme; et c'est dans l'ordre des choses. L'esprit de l'homme est doué à cet effet. La réponse des hommes d'Etat jusqu'à présent a consisté à se tenir au courant des situations nouvelles, en d'autres termes, de celles qui sont possibles et qui, pour le moment, se prêtent à leur contrôle.

74. Leur attitude a permis de prévenir un holocauste nucléaire, dont on trouve une microdescription dans une hallucinante brochure illustrée de M. Takeshi Araki, maire d'Hiroshima, intitulée "Le feu inoubliable". Néanmoins, ce qui semble n'être que sermons théoriques n'est en fait que le dilemme concret dont dépend la solution mettant en jeu le sort de l'humanité.

75. Quels que soient les jugements fondés des éminents hommes d'Etat et experts à propos de l'arrêt de la course aux armements, du désarmement progressif, de la non-prolifération, puis du désarmement total, il y a une chose dont je suis certain : ils partagent avec ma délégation — et en fait avec toutes les éminentes délégations — la préoccupation traumatisante d'assurer la survie de la planète et de l'humanité. En fait, les appréhensions des grandes puissances sont, je pense, plus terribles encore, étant donné qu'elles savent mieux que les représentants des petits et moyens pays, ce que sont et seront les capacités des arsenaux de destruction. Le génie est sorti pour de bon de sa bouteille; notre tâche consiste à trouver le moyen le plus subtil de capter son redoutable pouvoir pour le mettre au service d'œuvres humaines plutôt qu'à celui de fins destructrices.

76. Il existe dans l'humanité certains instincts fondamentaux qui ont été à la source de tout ce que l'humanité a accompli de bon au cours de l'histoire. On y trouve également des instincts pernicious qui ont été à l'origine de toutes les calamités et souffrances de l'homme. Je ne partage pas la crainte que ces instincts soient immuables ou inébranlables, encore que les mutations nécessaires ne puissent intervenir du jour au lendemain ni s'effectuer au hasard sans un effort et une conscience systématiques et tenaces. Ils sont au cœur même des questions fondamentales de guerre et de paix, de désarmement ou de persistance de la course aux armements. Examinons-en quelques-uns.

77. Tout d'abord, la convoitise est un instinct humain qui s'est trouvé dépassé et vidé de sa substance par la guerre nucléaire, car il ne saurait y avoir de prime ou de butin au lendemain d'un monde anéanti. Dans nos sociétés nationales, les lois viennent freiner les excès de convoitise. Dans l'arène internationale, il doit s'agir inévitablement des instances de négociation qui existent toujours entre pays développés et qui fonctionnent déjà avec le monde en développement en vue de créer un nouvel ordre économique international que l'on espère plus juste et plus équitable. Il est tout à fait possible d'endiguer et d'éliminer la convoitise, différente des

récompenses légitimes, en tant que l'une des causes instinctives de guerre.

78. En deuxième lieu, le penchant à la puissance et à la domination, que la guerre nucléaire a également privé de tout avantage car il n'y aura ni vainqueur ni vaincu, après le déluge. Cet instinct peut être axé vers une conquête pacifique et grégaire, et l'orgueil peut et doit nous quitter si l'on veut éviter le désastre. La grandeur réside dans l'humilité et non dans l'arrogance.

79. En troisième lieu, la peur est un instinct très puissant, très réel et sans doute l'un des principaux obstacles qui ont entravé le désarmement et continuent de l'entraver. Mais la peur peut quelquefois atteindre des proportions morbides et grossir au point d'en devenir absurde. Quoi qu'il en soit, une évaluation progressive, calculée et rationnelle des questions afférentes au désarmement, sous surveillance nationale et internationale appropriée, est en mesure de calmer, voire de supprimer ces craintes hystériques.

80. En quatrième lieu, la justice ou le sentiment sincère d'une injustice flagrante ont toujours été l'une des principales causes de guerre. Reconnaître que la nécessité de principes moraux est bénéfique pour la paix, c'est peut-être chercher trop loin, pour le proche avenir, une garantie de paix. Les philosophes qui nous ont précédés avaient reconnu que la paix n'existera que lorsque le droit international sera assez puissant pour instaurer un système d'arbitrage international et pour faire en sorte que son jugement ait force contraignante dans des conflits entre deux ou plusieurs nations. Cette autorité reposerait entièrement sur le respect croissant que l'humanité témoignerait, pour des raisons purement pratiques, du reste, à l'égard du droit comme tel. Nous aboutirions là au couronnement naturel d'un système de droit que nous appelons actuellement ordre international, et qui se perfectionnera avec le temps. La nature fera son œuvre sur l'humanité, progressivement et sur une période de temps assez longue, jusqu'à ce que la marche de l'histoire et l'horreur pure et simple de la guerre nous convainquent enfin tous de tomber d'accord sur un pacte international garantissant une paix permanente. Cette analyse, cette panacée prennent un tout autre relief lorsque l'on nous inflige les armes ultimes de l'énergie nucléaire et que nous en saisissons toutes les incidences.

81. Pendant ce temps, le monde a parcouru un chemin fort long, créant les lois, les institutions, les mécanismes propres à assurer la paix et le règne du droit et de la justice. Les principes et les lois sont dans la Charte des Nations Unies. Les institutions sont les divers organes des Nations Unies, avant tout l'Assemblée générale, la conscience morale de l'humanité traduisant ses jugements en résolutions concrètes et claires. Enfin — et c'est peut-être le plus important — il y a le Conseil de sécurité, mécanisme de mise en œuvre du droit le plus élevé et le plus compétent, dont la juridiction consiste à assurer une paix perpétuelle dans la justice et le règne du droit. Ce serait desservir d'une manière fatale l'humanité et sa survie que de dénaturer, de saper et de bafouer impunément l'autorité de l'Assemblée générale

et celle du Conseil de sécurité. Les principes directeurs, les préceptes et les mécanismes sont tous ici, aux Nations Unies. En les réfutant, en ne respectant pas leurs décisions d'une manière rigoureuse, nous ne pouvons que retomber dans ce que Hobbs appelait la guerre de tous contre tous, ce qui serait la jungle.

82. La session extraordinaire consacrée au désarmement ne peut — et on ne s'y attend du reste pas — garantir, en cinq semaines de débat, l'objectif final du désarmement général et complet, pas plus que les mesures à court terme propres à arrêter et à inverser la course aux armements. Mais son objectif, mise à part toute mesure concrète qui pourrait être prise, est de faire apparaître à la surface le souci profond et latent qui nous atteint tous, de donner l'impulsion nécessaire à un mouvement mondial en faveur du désarmement et de susciter un mouvement populaire massif pour que quelque chose de pratique soit fait. Nos délibérations, et nous le savons tous fort bien, n'ont pas pour but de minimiser ou d'affecter les négociations bilatérales et multilatérales si délicates et si importantes qui sont en cours pour freiner la course aux armements, effectuer des réductions mutuelles et équilibrées des armements et mettre hors la loi des armes non moins dévastatrices telles que les moyens de guerre biologiques, radio-logiques et chimiques. Au contraire, la session extraordinaire, préconisée à l'origine et avec tenacité par les pays non alignés et d'autres depuis le début des années 60, est destinée à mettre en relief le fait déplorable que la course aux armements s'est accélérée plutôt que ralentie et elle vise également à accélérer tous les efforts en cours pour renverser cette tendance. Quatre cent milliards de dollars ont été dilapidés cette année — seulement cette année! — en armements vains et destructifs, ce qui est ironique à un moment où les contraintes et les tensions sociales et économiques, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, viennent perturber profondément la vie normale et cohérente des sociétés dans le monde entier. Historiquement — c'est un fait que l'on ne saurait exagérer — l'aventure a été la racine de presque toutes les guerres, quels que soient les déguisements sous lesquels ces guerres ont été menées. La course aux armements ne donnera donc pas la sécurité qu'elle est censée apporter. Elle ne peut que créer des situations de pression où la guerre pèsera moins, dans la conscience de ceux qui souffrent, de ceux qui sont démunis de tout, qu'une misère et une injustice perpétuelles. Il s'agit en fait plutôt d'une évasion loin de réalités insupportables.

83. En 1932, sous les auspices de la Société des Nations, des négociations sur le désarmement ont fait naître de grandes espérances et les peuples ont été saisis d'enthousiasme. La seule différence entre la conférence d'alors et celle d'aujourd'hui est que la première était guidée par la formule de l'équilibre de la puissance se traduisant par le nombre de cuirassés, croiseurs, chars et autres armements classiques de l'époque que devait posséder chaque partie. Aujourd'hui, la conception de l'équilibre des forces a perdu une bonne partie de sa validité. Il s'agit maintenant de l'équilibre de la terreur, et cette définition elle-même ne parvient pas à décrire

correctement ce devant quoi le monde se trouve aujourd'hui : sa capacité de se détruire plusieurs fois.

84. Le seul équilibre valable qui garde donc un sens et une possibilité de dissuasion est qu'aucun côté n'ait la capacité de porter un premier coup auquel l'autre côté ne serait pas en mesure de riposter. Le progrès technique étant ce qu'il est, on ne saurait cependant exclure l'avènement d'un tel risque.

85. La réponse devrait donc constituer en un blocage imposé au progrès technique unilatéral des sciences orienté vers le secteur militaire au moyen de conventions juridiquement contraignantes. Les diverses propositions faites par les hommes d'Etat du monde sur des dispositifs de surveillance, la surveillance par satellites, la création d'un comité consultatif et des instituts destinés à aider le Secrétaire général sur les questions de désarmement, ont un caractère constructif et se prêtent à un niveau de sécurité relativement accru, ou tout au moins à la recherche de la sécurité.

86. Mais, ces mesures, et d'autres proposées ici, n'apportent qu'une assurance négative et ne sont que des palliatifs qui ne vont pas au cœur du problème. Dans ce cas, où devons-nous aller? Dans un débat général comme le nôtre, c'est une perte de temps que d'énumérer des suggestions détaillées si bien élaborées par le Comité préparatoire sous la conduite avisée de l'éminent ambassadeur d'Argentine, M. Ortiz de Rozas. Il serait également redondant de faire l'éloge des efforts sincères et des propositions bien intentionnées élaborées pendant près de deux décennies par les pays non alignés, dont la Jordanie fait partie intégrante. Je m'efforcerai donc de faire porter mon attention sur quelques points essentiels d'importance vitale auxquels nous attachons la plus grande importance en ce qui concerne le désarmement.

87. Premièrement, je partage entièrement le point de vue du Président de la République française [3^e séance] selon lequel le monde se compose maintenant avant tout de deux zones polarisées : une vaste zone qui s'étend sur la plus grande partie de l'hémisphère nord, de l'Amérique à l'Union soviétique, en passant par l'Europe; dans cette vaste constellation, les superpuissances nucléaires se trouvent face à face, et si un conflit éclatait, il dévasterait l'humanité. L'autre zone, de toute évidence, est le reste du monde.

88. Presque tous les éminents orateurs entendus ici ont souligné l'ampleur toujours plus large et universelle de la poudrière des armements. Ils ont également, dans le meilleur esprit des Nations Unies, préconisé la participation des Etats qui ne sont pas des superpuissances dans toutes les discussions concernant le désarmement. Mais les expressions généreuses ne sont pas toujours synonymes de mesures pratiques. Elles ne devraient pas exempter les grandes puissances des responsabilités qui leur appartiennent à l'égard de leurs propres peuples et de l'humanité tout entière. Il n'y a guère d'avantages à désarmer les nations petites et moyennes relativement peu armées, surtout si le peu qu'elles possèdent est destiné à leur légitime défense. Si le droit et la justice régnaient sur cette terre, cette question se réglerait

d'elle-même. Les tribunaux peuvent, après tout, se prononcer de manière irréprochable sur chaque affaire sans tenir compte de considérations extérieures. Pourquoi pas le Conseil de sécurité? Lui aussi peut se réunir, s'il le désire, au plus haut niveau.

89. Le succès ou l'échec dépend au premier chef d'un accord des superpuissances sur des mesures comme l'interdiction complète des essais nucléaires, une réduction annuelle et réciproque des budgets militaires de 5 à 10 p. 100 par exemple, un blocage des découvertes scientifiques à but militaire, le respect des demandes d'autres régions de voir cesser l'ingérence ouverte ou occulte au détriment de la tranquillité de leur région à l'exception d'une concurrence légitime, loyale et amicale et une coopération dans le même esprit. Ces régions ne veulent pas être entraînées dans des guerres froides et des sphères d'influence. C'est ce que signifie le non-alignement. Le Conseil de sécurité devrait alors jouer le rôle d'arbitre dans tout conflit interne et régional, mais en agissant de manière impartiale et en prenant pour guide les principes de la Charte. Car le favoritisme peut être un facteur des plus déstabilisants pour la paix.

90. Deuxièmement, il y a la question de la sécurité régionale et des zones exemptes d'armes nucléaires. Là encore, nous devons reconnaître que ce que nous qualifions de régional est en réalité mondial, pouvant susciter ou devenir une conflagration générale. Le monde est maintenant tellement interdépendant que nous ne devons jamais considérer sans inquiétude les conflits régionaux. Les points chauds du monde actuel sont le Moyen-Orient et le continent africain. Et ils semblent s'échauffer sans cesse, sans apporter d'avantages rationnels aux uns ni aux autres.

91. Les puissances n'ont pas résolu non plus la question des droits inaliénables, légitimes et élémentaires des démunis et des dépossédés, essentiellement du peuple éprouvé de Palestine et des peuples de l'Afrique australe; elles ne semblent pas comprendre non plus que, comme à Sarajevo, il peut se produire une étincelle qui mettra le feu à un conflit mondial.

92. Ce qui aggrave encore la situation dans ces deux régions, c'est que, par le laissez-faire, individuel ou de groupe, l'étroitesse de vues et l'inconscience, des capacités nucléaires ont pu se créer en Israël et en Afrique du Sud, grâce au transfert des techniques les plus à jour, grâce à du matériel fissile et à un courant constant d'experts. Est-il normal, acceptable et possible que ces deux pays puissent prendre pour otages des régions entières, violer toutes les règles du droit et de la morale internationale et, bien plus encore, mettre en danger la sécurité du monde entier, alors que ce monde reste presque indifférent? De plus, faut-il que le berceau de la civilisation, qui a tant donné à l'évolution de l'humanité, soit plongé dans cet enfer?

93. A l'initiative de l'Iran et de l'Egypte, il a été proposé de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires. Tous les pays de la région, à l'exception d'Israël, ont accueilli avec faveur cette digne cause. Les procédures et la sémantique ne peuvent aucunement démentir ce fait. Après tout, il s'agit là d'un souci

universel et non pas d'un souci régional, et bien des pays qui ont les connaissances techniques voulues ont renoncé, de manière unilatérale, à l'option fatale de la capacité nucléaire, et ceci par des actes et non des paroles, moyennant une vérification internationale appropriée.

94. Quelle validité reste-t-il dans l'idée d'une zone exempte d'armes nucléaires si l'un des membres refuse son adhésion? Cette zone restera un faux-semblant jusqu'à ce que cela change et jusqu'à ce que les membres permanents du Conseil de sécurité soient prêts à fournir par avance des garanties catégoriques, dépourvues de toute ambiguïté, aux Etats qui ont pris l'engagement de créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et ailleurs, à l'abri d'agressions nucléaires. Car ce n'est guère une réponse que nous donnent les superpuissances, lorsque — comme je l'ai entendu dire au cours de la discussion dans cette salle — elles prennent l'engagement solennel qu'elles ne lanceront pas des attaques nucléaires contre des Etats non dotés d'armes nucléaires. Les superpuissances n'ont pas besoin de mettre en place leur capacité nucléaire contre des nations beaucoup plus faibles. Une réponse réaliste consisterait en une garantie donnée par les superpuissances que celles-ci ne toléreront pas que des tiers allument un incendie qui pourrait s'étendre à tous.

95. Troisièmement, il y a la corrélation entre les monstrueuses dépenses militaires et le nouvel ordre économique international. Il convient de souligner clairement que le monde en développement ne cherche pas à s'emparer de quelque chose ni à recevoir une aumône et à vivre de charité. Le passage proposé des crédits de guerre à des crédits de paix — et les budgets actuels sont aussi proches du niveau de guerre qu'ils peuvent l'être — est avant tout destiné à libérer des ressources, en vertu d'un programme échelonné dans le temps, pour les affecter à la reconstruction urbaine, à l'éducation, à la santé, à la recherche de nouvelles sources d'énergie et à d'autres causes dignes d'intérêt, dans les pays développés qui ont souffert d'un manque de fonds. De plus, en termes purement économiques et tout à fait indépendamment des impératifs moraux, une saine économie mondiale ne peut exister que si les déshérités qui constituent les deux tiers de l'humanité peuvent être galvanisés et devenir une partie essentielle des grands courants de la vie économique internationale. Les pays développés ne peuvent continuer à vendre de nouveaux réfrigérateurs à des foyers déjà saturés. Mais ils peuvent vendre pour des milliards de ces produits si les déshérités sont en mesure de se tenir solidement sur leurs pieds. Ce n'est pas là de la charité; c'est du bon sens économique le plus élémentaire.

96. Quatrièmement, il y a la nécessité de renforcer et de consolider un ordre international pacifique, juste et équitable. Il ne peut y avoir de paix prévisible, sauf la paix permanente du tombeau, si l'injustice, l'abandon des règles du droit international et l'incitation à la méfiance règnent sans partage. L'organisation supranationale, c'est-à-dire les Nations Unies, peut sans mal distinguer ce qui est juste de ce qui est illicite, et agir en conséquence.

97. Mais les nations doivent œuvrer de concert, en reconnaissant profondément leur unité dans la diversité. La détente doit devenir amitié constructive et coopérative, et non stagner simplement dans une coexistence méfiante. Après tout, nous ne sommes pas sur des planètes différentes et nous appartenons tous à la même race humaine.

98. Ma cinquième et dernière observation est que, de toute évidence, tout ce dont nous avons parlé dépend, en dernière analyse, de la volonté politique, de l'intégrité et du discernement rationnel des hommes d'Etats et de ceux qui prennent les décisions, dans tous les pays du monde. Nous ne devons donc pas leur confier à eux seuls la question et la volonté de survivre. Certains d'entre eux peuvent croire qu'en agissant en faucons ils acquerront une popularité plus grande, mais ils se trompent.

99. Il y a une semaine, j'ai eu le plaisir de recevoir une délégation nationale japonaise d'organisations non gouvernementales qui m'a dit avoir déjà recueilli la signature de plus de 17 millions de personnes en faveur de l'interdiction des armes nucléaires. Je leur ai dit que, si leur organisation nationale créait des succursales internationales dans chaque village, dans chaque ville, dans chaque municipalité du monde, elle recueillerait 3 milliards de signatures spontanées. Ce mouvement à la base ferait comprendre à tous les hommes politiques et à tous les hommes d'Etat ce que leur peuple, y compris leurs propres enfants, pensent lorsqu'il s'agit de survie.

100. En tant qu'enfant de Jérusalem, où les prophéties et les légendes se transmettent d'une génération à l'autre, je me rappelle que les anciens disaient : "Le monde vivra ses mille premières années, mais il ne vivra pas ses deux mille ans." Sans être pessimiste, et à moins que la tendance actuelle vers le désarmement ne soit fondamentalement modifiée, je pense maintenant que les chances de survie jusqu'à la fin du deuxième millénaire sont, au mieux, de 50 p. 100. Qu'il s'agisse là d'une légende ou d'une prophétie, telle est la triste situation. Je souhaite que nos efforts actuels y apportent un démenti.

101. J'aurais voulu achever ici même cette déclaration, que j'avais l'intention de consacrer exclusivement à la question primordiale du désarmement définitif et complet qui, j'en suis profondément convaincu, peut seul garantir le salut de l'humanité. Je ne songeais pas du tout à nuire à la solennité de cette question historique en me livrant à des diversions.

102. Mais M. Herzog m'a contraint à ajouter quelques mots qui, malheureusement, s'écarteront de mon attitude fondamentale, lorsqu'il a fait sa déclaration sur le désarmement devant cette assemblée à la 12^e séance.

103. Rares sont les peuples qui ont souffert autant que le mien des actes et des conséquences d'une agression calculée. A l'heure actuelle, il est réduit à l'état de réfugiés sans abri sous tous les cieux, de personnes déplacées et d'habitants opprimés des territoires occupés. Tous vivent — existent, plutôt — dans les sombres ruelles de l'ombre de la mort et de la torture psychologique, sans savoir ce que leur réserve le lende-

main et dans la crainte constante d'un cycle hélas trop connu d'agression et de déplacement qui revient en général une fois tous les 10 ans. Ils sont sans droits, sans espoir, sans avenir; et cela est encore plus vrai pour leurs enfants. Leurs terres, leurs sanctuaires vénérés, leurs vies, leur patrimoine d'hommes sont confisqués ou profanés ouvertement et de manière flagrante selon le gré ou le caprice de certains. C'est une situation qui n'a guère de parallèle ailleurs dans le monde.

104. Toutes les études stratégiques dignes de foi — et elles ont été confirmées avec orgueil par les Israéliens eux-mêmes — montrent que l'industrie des armements d'Israël, indépendamment de ses activités nucléaires, est parvenue à un point où elle représente peut-être le principal poste de ses exportations. Chiffrée, cette industrie représente de 500 millions à 1 milliard de dollars. Je ne crois pas avoir besoin d'insister sur quelque chose que le monde entier connaît.

105. En écoutant M. Herzog énumérer les chiffres impressionnants concernant les armements arabes, qui, selon lui, auraient déjà dépassé ceux des pays de l'OTAN et dépasseront bientôt ceux des pays du Pacte de Varsovie, j'ai ressenti une profonde compassion pour les deux grandes alliances. Et je me suis dit également qu'elles ont dû ressentir un frisson qui devrait les inciter à convoquer des réunions extraordinaires pour parler de ces inquiétantes révélations. Mieux encore, j'ai même pensé que les deux géants devraient oublier, pour le moment, leurs inquiétudes réciproques et, peut-être, élaborer un accord de défense mutuelle pour contre-carrer la redoutable menace arabe. Mais, pour éviter de transformer les amis en ennemis, j'ai pensé qu'il serait peut-être préférable pour moi, et plus digne d'un diplomate, en mon propre nom et au nom des voisins d'Israël dont a parlé M. Herzog, de profiter de l'occasion pour offrir solennellement aux alliés de l'OTAN et aux pays du Pacte de Varsovie un pacte de non-agression avec l'un et avec l'autre.

106. S'ils acceptaient notre offre de bonne foi — et ils n'auraient pas de raison de ne pas le faire —, cela pourrait apaiser leurs craintes et permettre à leurs dirigeants de dormir plus tranquilles. Jusqu'où peut-on aller dans le domaine de l'absurde? N'y a-t-il pas de limites à la déraison? Ou bien M. Herzog croit-il que l'Organisation des Nations Unies est une assemblée de gamins inexpérimentés?

107. Quand, il y a peu de temps, des milliers de femmes et d'enfants libanais et palestiniens, voisins d'Israël, ont été plongés dans l'enfer par les F-15, les bombes à fragmentation, le napalm et d'autres armes de destruction, ils ont subi leur calvaire les mains vides, la poitrine nue et le visage innocent. Il n'y a même pas eu de cerf-volant lancé par les enfants pour les défendre.

108. Je voudrais dire à M. Herzog que si seulement Israël, qui maintenant a atteint 10 fois sa superficie d'origine, inversait sa politique colonialiste d'expansion en se retirant des territoires occupés et en restituant au peuple de Palestine ses droits légitimes, les pays arabes seraient plus qu'heureux de se contenter des carabines, des revolvers et du gaz lacrymogène nécessaires pour

assurer l'ordre et la sécurité intérieurs. Le gaz hilarant serait peut-être une meilleure idée, parce que les foules regagneraient leurs foyers d'humeur joyeuse, et non en pleurant. Nous avons besoin d'utiliser jusqu'à notre dernier sou pour améliorer la qualité de vie de notre peuple. Nous n'avons pas besoin qu'on nous fasse la leçon à ce propos. M. Herzog sait fort bien que, malgré le fardeau écrasant de la défense, les voisins immédiats d'Israël ont, par habitant, un des niveaux d'éducation les plus élevés du monde. Il est au moins égal — sinon supérieur — à celui d'Israël. En outre, nous chargeons de l'éducation de notre peuple; nous ne l'importons pas tout éduqué. Je sais à n'en pouvoir douter que c'est le cas pour le peuple de Palestine et pour celui de la Jordanie, pays qui est parti presque de zéro et a dû porter, de plus, la responsabilité fraternelle des réfugiés palestiniens venus de Palestine; pour le seul exercice 1976-1977, les dépenses de la Jordanie dans ce domaine se sont élevées à 27 millions de dollars. On peut trouver ce chiffre dans le dernier rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine.

109. Le débat actuel n'est pas un futile exercice de rodomontades ou vantardises. Il s'agit d'une occasion historique pour rechercher les moyens de préserver le monde de l'anéantissement grâce au désarmement, notamment le désarmement nucléaire, et à la création d'un ordre international juste et équitable. Maintenons le débat dans ces limites.

110. M. GYEE (Birmanie) [*interprétation de l'anglais*]: Nous sommes réunis ici à nouveau sous la présidence de M. Mojsov, cette fois-ci pour débattre du problème de la course aux armements qui se poursuit et pour mettre les nations sur la voie du désarmement général et complet sous contrôle international efficace. Nous sommes tout particulièrement rassurés de pouvoir bénéficier de la sagesse et de l'expérience de M. Mojsov au cours de ces délibérations historiques. La délégation de la Birmanie se félicite de la convocation de la session extraordinaire consacrée au désarmement, car elle vient en son temps, en cette période décisive de l'ère nucléaire.

111. Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies est saisie de la question vitale du désarmement, ce qui est logique étant donné que la tâche première de l'Organisation est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Il n'est pas de nation qui n'estime que la course permanente aux armements représente une menace constante à la paix et à la sécurité internationales. L'historique des négociations sur le désarmement n'est pas encourageant. Il nous a enseigné combien il sera difficile d'obtenir un désarmement authentique; il nous a fait comprendre l'ampleur des efforts qu'il faudra déployer à l'avenir pour surmonter les obstacles qui hérissent notre voie.

112. Tout le monde sait que les accords limités conclus à ce jour sont essentiellement des mesures partielles pour le contrôle et la limitation des armements dans des environnements où l'on ne trouve pas encore d'armes, à savoir l'espace extra-atmosphérique, la

Luné, le fond des mers et des océans. En d'autres termes, ces mesures n'ont pas abouti à une réduction effective des armements. Nous n'avons pas l'intention d'ignorer ou de minimiser leur importance pour ce qui est de diminuer les dangers de guerre, mais le fait inéluctable est que ces méthodes n'ont pas réussi à freiner la course aux armes nucléaires ou à empêcher la diffusion de la technique nucléaire aux fins de production d'armes. Et le monde se militarise rapidement du fait que le commerce international des armes est en expansion. Dans les circonstances ainsi créées, les efforts déployés au cours des négociations en vue du désarmement ne se poursuivent pas au même rythme que la mise au point de la technique militaire.

113. Comme nous l'avons dit souvent, la course aux armements est devenue l'un des pires fléaux de l'humanité. Ne pas agir sagement et efficacement à ce stade afin d'arrêter et d'inverser cette course ne peut que placer le monde devant une réalité inéluctable.

114. La présente session extraordinaire a un rôle éminent à jouer non seulement pour se pencher sur les efforts qui ont été accomplis dans le passé dans les négociations du désarmement, mais également pour regarder vers l'avenir. En identifiant les problèmes et en formulant les principes, il est primordial de clarifier les positions divergentes afin de les harmoniser et d'établir des mesures réalistes pratiques acceptables pour tous. Il est impératif qu'un progrès décisif soit accompli, sinon nous allons vers un désastre. Nous considérons que les Nations Unies constituent le forum le plus représentatif et le plus universel aujourd'hui et, en tant que tel, il doit être associé plus étroitement à toute formulation de principes et de mécanismes nouveaux en vue du désarmement. Ce n'est qu'ainsi que la responsabilité essentielle des Nations Unies dans le domaine du désarmement peut être maintenue et que des accords relatifs aux intérêts de la communauté internationale tout entière peuvent être réalisés. Dans la mesure où la paix et la sécurité de toutes les nations sont affectées par le résultat des négociations du désarmement, les grandes puissances ont l'obligation de tenir l'Organisation parfaitement informée dès progrès des négociations qui sont menées en dehors d'elle.

115. La session extraordinaire s'est fixé pour tâche la rédaction d'une déclaration de principes ainsi qu'un programme d'action pour le désarmement. Ce ou ces documents finals constitueraient un véritable tournant dans le processus du désarmement s'ils réalisaient un accord universel à travers un consensus clair et sans équivoque. Les conséquences sinistres des armes nucléaires ne cessent de peser sur notre vie et la question du désarmement nucléaire resté une question de la plus grande priorité. Dans ce contexte, nous ne saurions manquer de souligner le principe de la responsabilité toute particulière des grandes puissances nucléaires de mettre en œuvre des mesures de désarmement nucléaire et de s'abstenir de l'usage ou de la menace de l'usage des armes nucléaires contre les Etats non nucléaires. En outre, les principes que nous allons mettre au point doivent d'abord être marqués par un équilibre des respon-

sabilités et des obligations mutuelles entre les Etats nucléaires et les Etats non nucléaires.

116. Nous ne saurions négliger le fait que le problème du désarmement et les questions du développement économique sont étroitement liés. La course aux armements sans cesse accélérée a détourné de vastes ressources physiques et humaines qui auraient pu être consacrées au développement économique et social de manière bien plus utile. Il est évident que si l'on veut que la communauté mondiale prospère, il faut dégager des ressources qui sont actuellement consacrées aux lourdes dépenses de cette course aux armements.

117. La présente session extraordinaire examinera la possibilité de modifier le dispositif actuel de négociation en matière de désarmement. L'avenir de l'instance multilatérale qu'est la Conférence du Comité du désarmement doit être reconsidéré. Certains points relatifs à sa structure et au dispositif de coprésidence doivent être réexaminés. Pour un organisme international de cette nature, qui, depuis 16 ans, a été confronté aux difficiles questions du désarmement, il existe certainement une possibilité d'amélioration correspondant aux besoins d'une situation en voie de changement.

118. Tels sont les points de vue de la délégation de la Birmanie. C'est dans cette ligne que nous envisageons les aspects les plus importants de nos délibérations.

119. Pour conclure, nous espérons sincèrement que la volonté politique ainsi qu'un esprit de conciliation se manifesteront de tous côtés à un degré correspondant à l'importance de la tâche qui nous attend.

120. M. BALETA (Albanie) : Je me permets tout d'abord de féliciter M. Mojsov pour son élection au poste de président de l'Assemblée générale pour la dixième session extraordinaire sur le désarmement.

121. Cette session est convoquée pour examiner une question qui a été débattue largement au cours des sessions précédentes. On a parlé beaucoup du désarmement jusqu'à présent, mais on n'a enregistré aucun résultat concret. Il est à constater, par contre, que l'armement des puissances impérialistes a atteint des niveaux sans précédent dans l'histoire de l'humanité et continue de progresser rapidement.

122. La dixième session extraordinaire tient ses assises à un moment où la situation internationale est caractérisée par des contradictions multiples et de grands affrontements, à un moment où, dans le monde, existent des situations compliquées et tendues et s'accumulent des éléments explosifs nouveaux.

123. Les peuples qui combattent pour défendre ou recouvrer la liberté et l'indépendance nationale, pour la démocratie et l'affranchissement social, sont constamment aux prises avec leurs ennemis farouches et rusés, à l'extérieur comme à l'intérieur, avec l'impérialisme, le social-impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme et les régimes réactionnaires. Les puissances impérialistes, en premier lieu les deux super-puissances, cherchent par tous les moyens à conserver leurs privilèges, à étendre leurs zones d'influence, à établir leur domination et leur hégémonie sur le monde entier. Elles pratiquent partout une politique d'agres-

sion et d'expansion, provoquent sans cesse des conflits armés, des foyers de guerre et de tension, comme c'est le cas au Moyen-Orient, en Afrique et dans bien d'autres régions du monde.

124. Les énormes arsenaux d'armes dont les puissances impérialistes se sont dotées, la course fébrile aux armements, le perfectionnement continu des armes sont à la fois une manifestation flagrante de la situation dangereuse qui persiste dans le monde et un facteur qui aggrave chaque jour davantage cette situation.

125. Les deux superpuissances impérialistes, les États-Unis et l'Union soviétique, sont actuellement les ennemis les plus grands et les plus féroces des peuples, de la paix et de la sécurité véritables. Elles sont devenues les plus grandes puissances militaristes de tous les temps, la force principale de la réaction mondiale et constituent la source principale de la guerre et de l'agression. Les deux superpuissances impérialistes sont très dangereuses, au même titre, dans la même mesure et au même degré quand elles rivalisent et quand elles collaborent. L'impérialisme américain et le social-impérialisme soviétique appuient leur politique et leur stratégie sur la force du capital et des armes. Ils ont mis au service de l'armement et des préparatifs de guerre de très nombreuses forces humaines, des moyens économiques et financiers énormes et la machine de propagande.

126. L'impérialisme et le social-impérialisme signifient guerre et agression. Et pour se livrer à la guerre et à l'agression, ils inventent et fabriquent en grande quantité des armes de tout genre, maintiennent d'importants effectifs militaires, construisent de grandes flottes navales et aériennes, perfectionnent toujours davantage leurs complexes militaires et consolident les blocs agressifs de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

127. Nous pensons que, dans ces circonstances, il importe de dire aux peuples la vérité, d'aborder la question du désarmement sous l'angle des intérêts des peuples et des pays épris de liberté. Il est aussi important de mettre en échec toutes les tentatives que font les puissances impérialistes et d'autres adversaires du désarmement pour spéculer sur les aspirations des peuples, pour semer la confusion, pour dissimuler leur armement continu, pour troubler l'esprit des gens et endormir la vigilance des peuples avant d'utiliser les armes contre eux.

128. Brandir des armes, proférer des menaces, se livrer au chantage et énoncer des slogans démagogiques représentent l'avertissement et le revers de la même médaille de la politique des puissances impérialistes. Les superpuissances impérialistes, en particulier, ne ménagent aucun effort politique, diplomatique ou de propagande en vue de créer une euphorie pacifiste trompeuse. Elles claironnent partout et à tout moment leurs slogans périmés à propos de la "détente", des "miracles de la détente", de la "limitation et de l'interdiction des armes nucléaires" de la "sécurité européenne ou internationale", du "non-recours à la force", etc. Et tout cela dans l'unique but de susciter la confusion, de faire illusion et de camoufler les desseins expansionnistes et hégémonistes et les doctrines agressives comme celles du

"monde interdépendant" ou de la "souveraineté limitée".

129. On est dégoûté, d'autre part, d'entendre les superpuissances impérialistes prétendre qu'elles sont très inquiètes, même plus que les autres, du manque de progrès vers le désarmement, qu'elles se soucient plus que les autres de soustraire l'humanité aux dangers et au fardeau de l'armement.

130. Les impérialistes américains et les socio-impérialistes soviétiques se réclament sans cesse du titre de champions du désarmement et promettent tapageusement d'être prêts à faire des pas importants dans ce domaine. Ils déclarent pompeusement que, grâce à leur sollicitude, des succès importants ont d'ores et déjà été obtenus dans les efforts pour "limiter" les armes et les essais nucléaires et que de meilleures conditions seront graduellement réunies et permettront d'avancer plus rapidement vers le désarmement général et complet dans l'avenir.

131. Mais les faits prouvent le contraire. Durant toute la période d'après la seconde guerre mondiale, les guerres et les agressions n'ont jamais cessé et les armes que les agresseurs ont utilisées contre les peuples de divers pays dépassent de loin, quantitativement et qualitativement, celles qui ont été employées au cours des années de la dernière conflagration internationale. Aujourd'hui, les impérialistes et les socio-impérialistes déploient des efforts jamais vus auparavant afin de transformer toute notre planète en dépôts d'armes destructrices et en champs de bataille. Les troupes américaines et soviétiques d'occupation continuent de demeurer et de se comporter comme chez elles dans plusieurs pays européens. Les deux superpuissances ne veulent même pas entendre parler du retrait de ces troupes. Tout ce qu'elles cherchent à faire c'est légaliser leur présence permanente en Europe à travers des marchandages comme ceux qui se trament depuis des années à Vienne. Mais, puisque les deux superpuissances font un grand tapage sur le désarmement et la détente, les peuples européens ont aussi le droit de poser la question : pourquoi parle-t-on uniquement d'une réduction réciproque des forces armées américaines et soviétiques en Europe? Pourquoi élude-t-on la question de leur retrait? Pourquoi les deux superpuissances et leurs blocs militaires agressifs organisent-ils tant de manœuvres militaires à caractère offensif? Toute tentative pour justifier ces manœuvres est vaine et ne trompe personne. On sait bien que les manœuvres de ce genre ont toujours été le prélude aux guerres et aux agressions. C'est pour préparer des guerres et des agressions que ces manœuvres sont organisées, même si les représentants de l'adversaire sont invités à y assister quand elles se déroulent.

132. Les deux superpuissances impérialistes avouent souvent qu'elles sont armées jusqu'aux dents. Pour faire régner la peur et la panique, elles déclarent que les armes déjà amassées dans leurs arsenaux suffisent pour détruire le monde plusieurs fois. Néanmoins, elles ne sont pas satisfaites et continuent d'accélérer la course aux armements, d'accroître leur budget de guerre et

d'annoncer de nouveaux plans ambitieux dans le domaine de la production et du perfectionnement des armes. Sous le couvert d'expériences scientifiques, ces deux superpuissances cherchent à militariser l'espace cosmique lui-même en lançant des satellites d'espionnage ou des missiles antimissiles et en œuvrant pour installer dans l'espace cosmique des bases de lancement d'où elles pourraient frapper des objectifs à terre.

133. C'est maintenant un phénomène courant d'entendre parler de toutes sortes d'armes nucléaires et thermonucléaires et du perfectionnement ininterrompu du système de lancement. Les fusées et les contre-fusées ne suscitent plus la curiosité. Les armes chimiques, bactériologiques, radiologiques et bien d'autres ne sont plus du domaine de la fiction scientifique mais continuent d'être stockées en grandes quantités et sont prêtes à être utilisées dans les arsenaux des superpuissances impérialistes. Celles-ci comptent même tirer parti des phénomènes naturels pour faire la guerre.

134. Les impérialistes et les socio-impérialistes font grand bruit à propos des horreurs d'une guerre nucléaire afin d'intimider les peuples, de fléchir leur volonté de combattre et de résister. Ils ont recours au chantage nucléaire pour forcer les peuples à fermer les yeux face au danger que constituent les armes classiques, pour les obliger à considérer l'existence de ces armes comme un danger mineur qui peut être toléré dans les circonstances actuelles. Ils aimeraient bien que les peuples cessent toute opposition aux guerres agressives menées avec des armes classiques et vivent dans la peur en pensant que les dieux de la guerre peuvent se fâcher et déclencher une guerre atomique. Certes, si les superpuissances impérialistes n'ont pas employé les armes atomiques, cela ne veut pas dire qu'elles ne peuvent pas les utiliser un jour. Il est évident que ces armes ne sont pas fabriquées pour orner les musées. D'autre part, il ne faut pas oublier le danger des armes conventionnelles. C'est justement avec des armes de ce genre que les puissances impérialistes ont mené jusqu'à présent des guerres barbares et dévastatrices. C'est avec ces armes qu'elles préfèrent déclencher des guerres et des agressions locales.

135. Les superpuissances impérialistes présentent les accords qu'elles concluent de temps en temps sur les armes et les essais nucléaires comme un grand service rendu à l'humanité, comme un sacrifice consenti pour éviter les dangers de guerre. Mais les peuples ont suffisamment d'expérience pour voir que les impérialistes américains et les socio-impérialistes soviétiques concluent des traités et des accords pour légaliser et programmer l'armement et la course aux armements, pour passer aisément d'une étape à l'autre dans le perfectionnement des armes et surtout pour conserver leur suprématie dans le domaine de l'armement atomique et conventionnel. Ce sont ces mêmes buts qu'ils se proposent d'atteindre à travers de nombreuses instances de négociations telles que les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques, les pourparlers de Vienne sur la réduction des forces armées en Europe, les négociations sur la prétendue limitation ou interdiction des essais nucléaires, sur la limitation du commerce des armes, sur

l'interdiction des systèmes nouveaux d'armes et jusqu'aux entretiens concernant la limitation des activités militaires dans l'océan Indien. Chaque fois que les Etats-Unis et l'Union soviétique produisent une arme nouvelle, ils lancent aussi une campagne de propagande trompeuse et se mettent à parler de la nécessité impérieuse de mettre sur pied un forum de négociations visant à "limiter", "équilibrer" ou "interdire" la fabrication de cette arme.

136. Les deux superpuissances trouvent un langage commun et annoncent en grande pompe que leurs pourparlers progressent lorsqu'il est question pour elles de s'accommoder, de conserver leur supériorité et d'intimider ou de tromper les peuples. Mais elles se disputent dès que leurs intérêts politiques, stratégiques et militaires divergent. Quand elles ont besoin de justifier les préparatifs de guerre et l'augmentation des armes, elles n'hésitent pas à s'accuser mutuellement, chacune invoque la position obstructionniste de l'autre, chacune crie plus fort que l'autre qu'elle ne peut pas tolérer que ses intérêts soient lésés, que l'équilibre soit renversé à son détriment. Nous avons pu remarquer, encore une fois, cette double tactique ici même, dans ce débat général.

137. Les superpuissances impérialistes et les forces réactionnaires qui font leur jeu s'emploient fébrilement à provoquer une psychose de fatalisme. Elles prétendent que chaque peuple, chaque pays — surtout les petits —, n'a d'autre choix que de chercher abri sous le parapluie protecteur d'une superpuissance. Ces peuples doivent, ajoutent les impérialistes, se mettre à la remorque d'un bloc militaire pour éviter le risque de tomber dans les mains de l'autre. Les superpuissances impérialistes tirent également profit de certaines idées que l'on diffuse aujourd'hui et qui consistent à persuader les peuples et les pays souverains que la meilleure voie à suivre est de pratiquer une politique équilibrée entre les superpuissances, d'agir selon les conjonctures que créent les superpuissances, et de se conformer à leur jeu politique et diplomatique. Mais on ne peut oublier que l'histoire de l'Europe et des autres régions est riche en exemples qui montrent quel sort ont subi ceux qui avaient placé leurs espoirs en une politique pareille. Les agresseurs ont souvent déclenché leurs invasions sous le prétexte de vouloir "maintenir l'équilibre" ou de "rétablir l'équilibre".

138. Les blocs militaires de l'OTAN et du Pacte de Varsovie sont deux piliers principaux sur lesquels s'appuient les Etats-Unis et l'Union soviétique pour réaliser leur politique de domination et d'hégémonie mondiale et pour préparer une nouvelle guerre. Les impérialistes américains et les socio-impérialistes soviétiques œuvrent sans relâche pour renforcer le potentiel militaire de ces blocs, pour perfectionner leur contrôle sur eux et pour étendre la zone de leurs activités. Ils cherchent à mettre sous la coupe de l'OTAN et du Pacte de Varsovie le plus grand nombre possible d'Etats même si ceux-ci n'ont pas formellement le statut d'Etat membre.

139. La propagande impérialiste et socio-impérialiste ne ménage pas ses efforts pour camoufler à tout prix la

nature agressive de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Les impérialistes américains et d'autres puissances impérialistes qualifient l'OTAN d'alliance de caractère défensif et insistent sur le fait que son existence est nécessaire pour maintenir l'équilibre mondial et que, par voie de conséquence, cette alliance doit être encore renforcée militairement et politiquement. Les socio-impérialistes soviétiques prêchent par ailleurs que le Pacte de Varsovie est lui aussi une alliance défensive et indispensable pour soutenir la politique de la détente et qu'elle doit être renforcée, surtout militairement. Mais tous les faits sont là pour prouver qu'aussi bien l'OTAN que le Pacte de Varsovie sont des blocs militaires agressifs, des instruments des deux superpuissances. Ils constituent l'un et l'autre un très grand danger pour la liberté et l'indépendance des peuples. Il est tristement significatif de constater que des réunions de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont été convoquées pour discuter de l'armement et des préparatifs de guerre juste au moment où la session extraordinaire de l'ONU consacrée au désarmement tient ses assises. Ne s'agit-il pas là d'un défi ouvert lancé à cette session et à l'idée du désarmement? Cela dit, nous pensons que toute illusion concernant le caractère agressif de l'un ou de l'autre bloc militaire est lourde de conséquences graves. A notre avis, il faut refuser résolument toutes les tentatives qui visent à camoufler ou à embellir la nature agressive de l'OTAN ou du Pacte de Varsovie, les supercheries qui tendent à justifier ou à encourager le renforcement du potentiel militaire de l'un ou de l'autre et leurs préparatifs de guerre contre les peuples.

140. Le commerce d'armes auquel se livrent les deux superpuissances et les autres puissances impérialistes est un autre témoignage de la fausseté de leurs slogans sur le désarmement. Elles se servent du commerce d'armes à plusieurs fins, à savoir : pour réaliser des bénéfices, pour alléger le fardeau de la crise économique, pour intervenir dans les affaires intérieures des pays qui achètent ces armes, pour imposer à ces derniers la politique du diktat et pour exercer des pressions et des chantages ou même lancer des agressions contre leurs voisins. Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont intérêt à vendre des armes toujours et partout. C'est là une des raisons pour lesquelles ils provoquent des conflits et des troubles et relancent sur le plan local la course aux armements, parallèlement à la course américano-soviétique. Ils profitent également du commerce des armes pour renouveler leurs arsenaux, pour se débarrasser des armes vieilles et les remplacer par des armes nouvelles plus avancées et plus puissantes.

141. Pour rendre plus séduisante leur farce de désarmement, les impérialistes et les socio-impérialistes font de belles promesses et s'engagent même à mettre à la disposition des pays économiquement en difficultés une bonne partie des fonds qui seraient économisés grâce aux mesures de désarmement et à la réduction des budgets militaires. Il serait cependant utile de rappeler que les puissances impérialistes ne se sont jamais préoccupées d'aider les autres pays à développer leur économie. Leur seul souci a toujours été de piller les richesses naturelles des autres. Les Etats-Unis et l'Union

soviétique ne donnent pas un seul dollar, un seul rouble sans s'assurer des avantages politiques, économiques et militaires.

142. Les initiatives à propos de l'établissement des zones dites "de paix" ou "exemptées d'armes atomiques" dans diverses régions, ou des idées comme celle de la création d'une telle zone dans les Balkans, n'écartent ni les dangers de guerre, ni la menace des armes. Le fait que les superpuissances impérialistes appuient et encouragent l'établissement de telles zones, de ces "îlots" de paix dans l'océan de l'armement, révèlent assez bien leur intention d'endormir la vigilance des peuples.

143. Les Etats-Unis et l'Union soviétique sont extrêmement désireux de faire prévaloir l'idée que c'est seulement grâce à un équilibre militaire entre eux deux qu'on écartera les risques, car ce sont eux qui peuvent résoudre de façon satisfaisante les problèmes de la paix et de la sécurité internationales. Ils s'arrogent le droit d'être les derniers à désarmer, parce que, selon eux, ils assument la responsabilité particulière d'établir et de faire respecter l'ordre et la loi dans le monde, et doivent superviser et garantir le processus du désarmement. Bref, ils présentent le monde comme devant être à leur merci, les peuples ne pouvant, pensent-ils, dormir tranquillement que sous l'ombre des armes américaines et soviétiques.

144. Les impérialistes, les socio-impérialistes, imbus de concepts et de visées hégémonistes, ne peuvent pas concevoir que les peuples et les petits pays puissent vivre libres et indépendants sans s'appuyer économiquement et militairement sur un grand Etat. Il faut, bien entendu, réfuter vigoureusement ces concepts. L'histoire prouve à l'évidence que les peuples peuvent tenir tête avec succès et infliger une défaite à leurs ennemis, si grands soient-ils, si puissants paraissent-ils, quand ces peuples sont décidés à compter sur leurs propres forces et s'unissent dans une solidarité militante. Pour combattre avec succès toute politique agressive et toute intervention impérialiste et néo-colonialiste, les peuples et les Etats épris de liberté ont besoin d'une unité saine, d'une solidarité véritable, et non pas d'une solidarité fausse.

145. Les prédications des théoriciens des "trois mondes" sur l'union sans aucune distinction des véritables forces anti-impérialistes avec les forces pro-impérialistes, réactionnaires et fascistes, et même avec l'impérialisme américain, sapent la lutte des peuples contre leurs ennemis, les deux superpuissances impérialistes : les Etats-Unis et l'Union soviétique.

146. Quand on réfléchit sur les problèmes du désarmement, la question se pose d'elle-même : qui est-ce qui fait obstacle au désarmement, au désarmement véritable? Y a-t-il des conditions appropriées à présent pour acheminer le problème du désarmement vers une solution réelle et, sinon, que faut-il faire pour réunir ces conditions? A l'heure actuelle, le désarmement semble bien être un rêve chimérique. Il faut admettre, pensons-nous, que si l'armement a augmenté au-delà de toute limite, si la course aux armements continue à une cadence vertigineuse, ce n'est pas parce que les docu-

ments et les résolutions traitant du désarmement ont été insuffisants quant au nombre, et ce n'est pas non plus parce que l'humanité n'a pas fait suffisamment preuve de sagesse et ne s'est pas rendu compte des dangers de l'armement. En réalité, les véritables causes sont tout à fait autres, et pas du tout mystérieuses. L'armement, la course aux armements, les préparatifs de guerre sont une émanation directe de la politique agressive des puissances impérialistes et la manifestation évidente des visées agressives de l'impérialisme, du socio-impérialisme et des régimes réactionnaires. Pour cette raison, la délégation albanaise est d'avis qu'il serait utopique d'espérer que les puissances impérialistes, les Etats-Unis et l'Union soviétique en premier lieu, puissent faire un pas véritable vers le désarmement, même si ces deux superpuissances procèdent, à des fins démagogiques, à quelques limitations ou réductions insignifiantes et purement symboliques de leurs armements ou de leurs forces armées ou si elles décident d'arrêter provisoirement la fabrication d'une arme nouvelle. Cela n'affecterait pas leurs arsenaux militaires et ne diminuerait pas les dangers.

147. On sait assez bien comment les superpuissances impérialistes se sont servies des discussions, ici, à l'ONU et dans d'autres organismes, ainsi que des documents qui ont été approuvés, pour propager leur thèse et justifier leur armement. La présente session extraordinaire consacrée au désarmement coïncide avec la fin d'une période appelée ici aux Nations Unies "Décennie du désarmement". Combien ce terme est ironique, puisque les 10 dernières années sont entrées dans l'histoire comme la décennie d'un armement sans précédent ! Un fait si simple, mais très significatif, donne un avertissement à tous et démontre qu'il est illusoire d'espérer pouvoir avancer vers le désarmement en comptant sur "la bonne volonté" des puissances impérialistes. On ne saurait pas davantage espérer obtenir quelques résultats concrets de cette session, et encore moins d'une conférence mondiale du désarmement proposée et prônée par les socio-impérialistes soviétiques.

148. Les peuples aspirent au désarmement véritable. Ils s'opposent et doivent s'opposer à l'armement des puissances impérialistes, à leurs intentions d'utiliser les armes et de déclencher la guerre. L'armement des puissances impérialistes accroît les dangers de guerre. Mais la guerre n'est pas purement et simplement l'effet de l'existence des armes. La guerre est avant tout une conséquence directe de la politique et des desseins agressifs des puissances impérialistes et des régimes réactionnaires. Les intérêts des peuples exigent que l'on dénonce les slogans et les théories que prêchent les puissances impérialistes et les réactionnaires de tout genre en vue de justifier les guerres d'agression, les préparatifs d'une nouvelle guerre mondiale et les intentions de provoquer et de déclencher cette guerre à un certain moment.

149. Dans les conditions actuelles, la tâche historique des peuples, des forces démocratiques et progressistes est de persévérer dans leur juste lutte pour défendre leurs droits et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher les puissances impérialistes de déclen-

cher la guerre. Les peuples doivent redoubler de vigilance et de détermination pour arrêter la main des agresseurs et des fauteurs de guerre et être prêts à infliger la défaite, par leur lutte révolutionnaire, aux superpuissances et aux puissances impérialistes, si, malgré tout, celles-ci se décident à mettre en œuvre leurs plans de jeter le monde dans une conflagration nouvelle. Le dirigeant du peuple albanaise, le camarade Enver Hodja, a souligné :

"Quand un peuple est résolu à vivre libre et debout, alors il repousse le chantage, ses forces se raniment sans cesse, sa vaillance ne fait que croître et l'agresseur peut difficilement l'attaquer... Ce qui importe pour les peuples c'est qu'ils ne sombrent pas dans le fatalisme, qu'ils ne deviennent pas des observateurs passifs et ne se laissent pas prendre au dépourvu, qu'ils soient préparés au pire et luttent afin que ce pire ne se produise pas."

150. La République populaire socialiste d'Albanie s'élève avec détermination contre l'armement et la course aux armements des puissances impérialistes. Nous pensons qu'avant d'envisager la possibilité de progrès sérieux vers le désarmement il est nécessaire qu'un minimum de conditions soient réunies. En premier lieu, cela exige la liquidation des blocs agressifs de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, le retrait des troupes américaines et soviétiques de l'Europe et des autres régions, l'interdiction des manœuvres militaires des superpuissances et des blocs militaires, le démantèlement des bases militaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique, le départ des flottes de guerre américaine et soviétique de la Méditerranée et des autres mers.

151. Les deux superpuissances impérialistes ont concentré en Méditerranée de nombreuses forces militaires navales qui menacent de façon permanente les peuples de ce bassin. La délégation albanaise pense qu'il est du devoir des Etats de cette région épris de liberté de contribuer effectivement à écarter les dangers que constituent ces flottes, en prenant des mesures appropriées contre leur présence. Les intérêts de la paix et de la sécurité véritables en Méditerranée exigent que les pays riverains de cette mer démantèlent les bases militaires étrangères qui sont installées sur leur territoire et qu'ils n'accordent aucune facilité qui permettrait aux flottes et aux bâtiments de guerre des superpuissances de mouiller ou d'entrer dans leurs ports pour se ravitailler ou pour effectuer de prétendues visites amicales. L'octroi de ces facilités portuaires ou de couloirs de survol aux avions militaires de l'une ou de l'autre superpuissance met en danger la liberté et l'indépendance du pays qui fait des concessions, ainsi que celles des peuples des pays voisins.

152. La position de la République populaire socialiste d'Albanie sur ces problèmes est bien connue. Elle s'est déclarée contre l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Elle a dénoncé depuis longtemps le pacte agressif de Varsovie. Elle a fait savoir publiquement, ici même à l'ONU, qu'elle n'aura jamais de relations d'alliance militaire avec aucun Etat. Les socio-impérialistes soviétiques ont rêvé de faire de l'Albanie une base militaire et de faire

de nos ports des bases pour leurs navires de guerre, des points d'appui de leurs activités contre nos voisins et les autres peuples amis de la Méditerranée. Mais le Gouvernement albanais, méprisant les menaces et les chantages, a réfuté ces tentatives et a défendu aux étrangers de s'installer sur le sol albanais.

153. La Constitution de la République populaire socialiste d'Albanie stipule de façon nette et claire que "l'installation des bases militaires et des troupes étrangères sur le territoire de la République populaire socialiste d'Albanie est interdite". Ce principe d'importance vitale consacre la détermination du peuple albanais d'exercer sa souveraineté totale et complète sur son territoire. Cette norme constitutionnelle est également l'expression de la politique amicale internationaliste de principe que suit l'Albanie pour faire en sorte que son territoire ne soit jamais, et en aucune circonstance, utilisé à des fins d'agression contre les peuples et les pays voisins. Agissant de cette manière,

elle a apporté et continué d'apporter sa contribution modeste à la défense de la paix et de la sécurité dans les Balkans, en Méditerranée et en Europe.

154. La République populaire socialiste d'Albanie a pris des mesures pour défendre sa liberté et son indépendance. Elle a fait savoir qu'aucune puissance impérialiste ne doit nourrir l'intention d'imposer sa volonté à l'Albanie socialiste ou songer à l'écarter de sa voie au moyen de pressions et de supercheries. Le peuple albanais est fermement décidé à faire face courageusement et avec tous ses moyens aux ennemis ayant des desseins et des visées agressives contre sa patrie. L'unité d'acier du peuple albanais autour de son parti du travail, parti véritablement marxiste-léniniste, avec à sa tête le camarade Enver Hodja, se renforce chaque jour davantage. C'est cette unité qui constitue le meilleur gage des victoires obtenues et du progrès dans l'édification du socialisme.

La séance est levée à 13 h 15.